

## Atelier de FLE : « Pratique de l'oral » niveaux B2/C1

Centre de langues

Directrice : Véronique RANCUREL

Coordinatrice FLE : Claire DESLAURIERS : [claire.deslauriers@ens-lyon.fr](mailto:claire.deslauriers@ens-lyon.fr)

### Public

- Boursiers internationaux
- Pensionnaires scientifiques étrangers
- Etudiants des programmes Erasmus et Erasmus Mundus
- (dans la limite des places disponibles : doctorants et post-doctorants)

### Objectifs

- Améliorer sa pratique de la phonétique
- Apprendre à présenter un exposé, une conférence, une soutenance de mémoire de recherche ou de thèse.
- Améliorer l'expression orale : contenu de la production et organisation des idées.

### Contenus

- Travail personnalisé de la phonétique et du rythme du discours oral
- Pratique de l'oral en continu (exposé, conférence, soutenance de mémoire ou de thèse) et en interaction (débat).
- Approfondissement des savoirs grammaticaux et linguistiques en adéquation avec ces compétences : connecteurs logiques, expression de l'opinion et de l'argumentation, modalisation, etc.
- Approfondissement des connaissances lexicales et culturelles

### Méthodologie

- Approche pratique privilégiant les activités progressives et méthodiques en classe à partir de supports variés (textes, images, documents audio et vidéo) permettant à l'étudiant de s'adapter aux types d'interventions orales pratiquées au niveau universitaire.
- Production de tâches personnelles orales régulières

### Prérequis

- **Niveau B2 minimum**
- **Nouveaux étudiants** : passer 2 tests de niveau obligatoires, en septembre ou en janvier : un test écrit ET un entretien oral pour justifier d'un niveau B2 acquis, B2+ ou encore C1 en cours d'acquisition.
- **Etudiants déjà inscrits l'année précédente** : contacter la coordinatrice FLE.

### Modalités

- Session de 20 heures + 2 heures d'évaluation finale
- De septembre à décembre et/ou de janvier à avril
- 2 heures hebdomadaires
- Site Descartes, 1er étage

### Validation

- La présence à tous les cours est obligatoire ainsi que la présentation régulière de travaux personnels.
- Attestation du Centre de Langues (la demander)
- 5 ECTS/semestre